

### SLGRI de Compiègne

Département	Commune	Type	Nom de l'établissement
Val d'Oise (95)	ST-OUEN-L'AUMONE	Culturel	Chapelle Sainte-Thérèse
	BUTRY-SUR-OISE	Culturel	Eglise du cœur immaculé de Marie
Oise (60)	LONGUEIL-ANNEL	Culturel	Eglise Saint-Martin
		Culturel	La cité des bateliers
	THOUROTTE	Culturel	Eglise Notre-Dame
	VARESNES	Culturel	Eglise Saint-Géry
	CHOISY-AU-BAC	Culturel	Clairière de l'Armistice
Aisne (02)	LA FERRE	Culturel	Eglise Saint-Montain
			Eglise Adventiste du septième jour
* Données extraites du rapport d'Artelia			

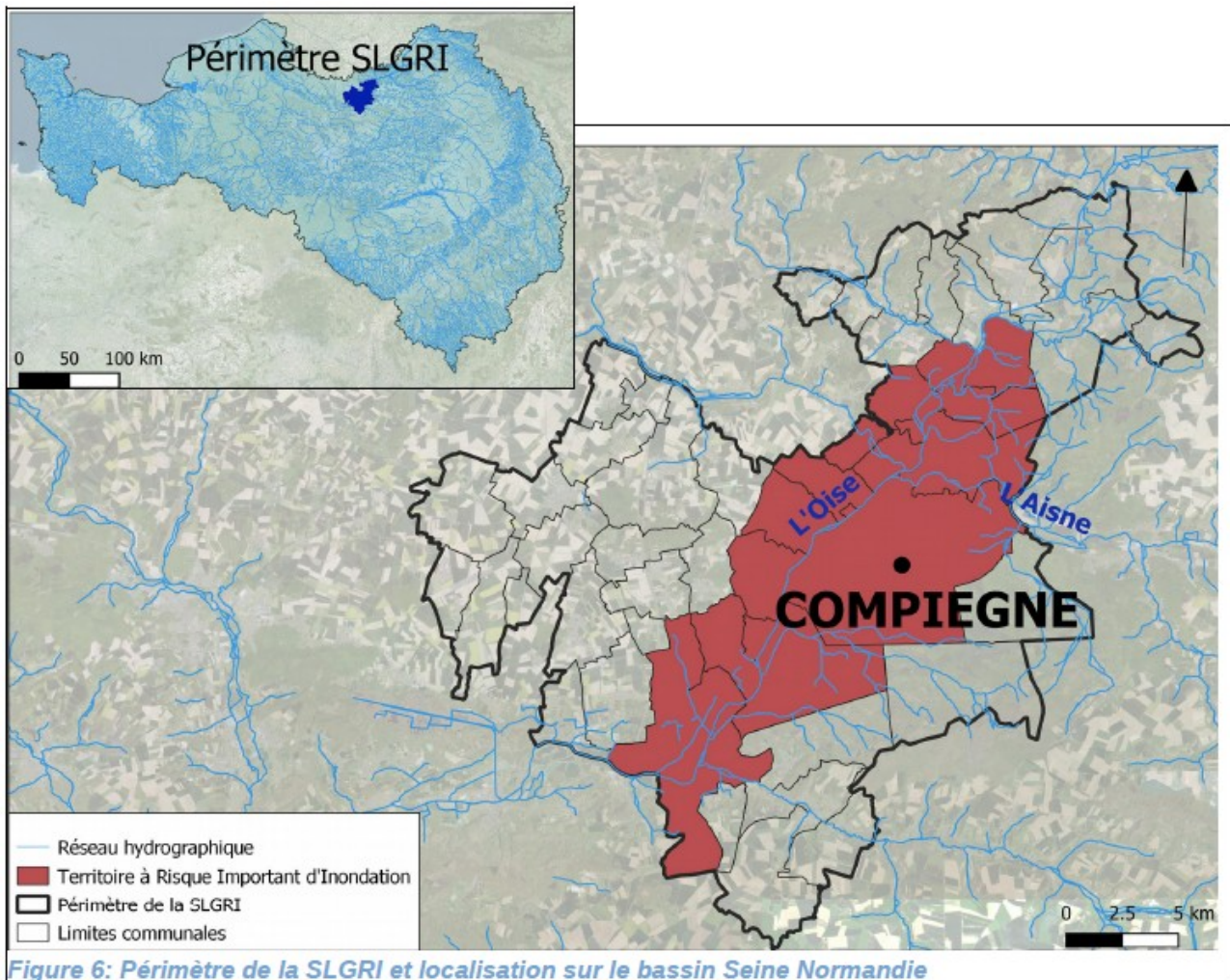




Figure 6: Périmètre de la SLGRI et localisation sur le bassin Seine Normandie

## 1. Présentation générale

Porteur de la SLGRI : <b>EPTB Entente Oise-Aisnes (EOA)</b>	Chiffres clés de l'exposition au risque d'inondation à l'échelle de la SLGRI : (Sources : INSEE avec des données communales « population » et « emploi » 2022 agrégées à la SLGRI – sans croisement avec la zone inondable)  <b>124 365 Habitants</b>  <b>77 824 Emplois</b>
Date d'approbation : <b>20/12/2016</b>	
Nombre de communes concernées : <b>56</b>	

## 2. Contexte du risque d'inondation sur le territoire

La SLGRI de Compiègne comprend 56 communes, dont les 18 communes du Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) ainsi que les communes comprises dans les périmètres des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) associés, au titre des compétences respectives : aménagement du territoire et GEMAPI.

Le territoire de la SLGRI est majoritairement soumis à des inondations par débordement de cours d'eau : l'Oise et son principal affluent sur le territoire l'Aisne. Les crues sont relativement lentes, en majorité, générées par des pluies soutenues et généralisées d'hiver (de novembre à mars). La vallée de l'Oise se caractérise par la survenue de crues récentes, mais qui restent d'ampleur relativement modérée, laissant ainsi un faux sentiment de maîtrise du phénomène d'inondation. Les crues de 1993 et 1995 sont parmi les plus catastrophiques que le bassin ait connues. Le territoire est également susceptible d'être soumis aux inondations par ruissellement et par des coulées de boues.

Les abords de l'Oise sont densément urbanisés, ce qui induit de forts dommages potentiels sur les plans économiques et sociaux du fait d'une exposition importante. L'activité industrielle est une priorité de la gestion des risques d'inondation : l'industrie du bassin est particulièrement développée en aval de la confluence avec la Serre, en particulier autour de Compiègne qui constitue un pôle économique fort tourné principalement vers l'industrie chimique. Les conséquences d'une inondation pourraient être catastrophiques pour la vallée avec une immobilisation de l'activité économique pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois.

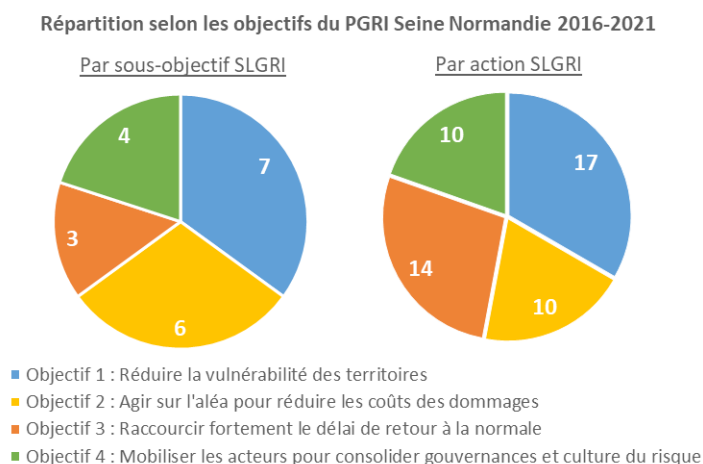
## 3. Démarche de la SLGRI mise en place

La SLGRI de Compiègne a pour principal objectif de travailler en priorité à améliorer les conditions de vie et les activités du territoire pendant et après la crue. La stratégie a ainsi été définie pour permettre une meilleure cohérence des actions de gestion du risque, une limitation de l'exposition de la société à ce risque et le développement d'une culture partagée du risque.

L'EPTB Entente Oise-Aisne est l'animateur unique des stratégies locales de la vallée de l'Oise. Sur le périmètre de la SLGRI, l'Entente Oise-Aisne a reçu la compétence d'animation du Conseil départemental de l'Oise et la compétence de prévention des inondations de l'Agglomération de la région de Compiègne et de basse Automne, de la Communauté de Communes (CC) Plaines d'Estrées et de la CC Lisières de l'Oise. Certaines intercommunalités en tête de bassin ont souhaité conserver la compétence GEMAPI.

## 4. Bilan de la mise en œuvre de la SLGRI selon les objectifs du PGRI (2ème cycle)

Approuvée le 20 décembre 2016, la SLGRI de Compiègne permet de décliner les quatre objectifs du PGRI du bassin Seine Normandie en **20 sous-objectifs et 51 pistes d'actions** spécifiques et adaptées au contexte local.



La mise en œuvre des SLGRI de la vallée de l'Oise, parmi lesquelles se trouve la SLGRI de Compiègne, a été favorisée par la dynamique et la mobilisation des acteurs initiée lors de son élaboration, et s'est poursuivie à travers la mise en œuvre du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention de la vallée de l'Oise, labellisé en mai 2019 avec une programmation allant jusqu'à 2022 mais pour laquelle des actions se poursuivent. Le PAPI complet est quant à lui en cours d'élaboration, sa labellisation est prévue début 2026.**

La mise en œuvre des actions de ce PAPI complet est programmée jusqu'en 2032.

Le PAPI complet couvrira pour le PEP les 4 TRI du bassin Seine Normandie (TRI de l'axe Oise) : Chauny-Tergnier-La-Fère, Compiègne, Creil et Oise francilienne (inclus dans le TRI de la métropole francilienne). Outre la continuation d'un programme d'aménagement hydraulique initié par l'Entente Oise-Aisne. Le PAPI complet fera référence aux objectifs du PGRI et de la SLGRI, l'ambition est toujours portée sur la réduction de la vulnérabilité, la sensibilisation aux risques ainsi que le confortement des systèmes d'endiguements à la suite des études de danger. Par ailleurs le PAPI complet prévoit la poursuite des études Longueil II et l'ajout possible des travaux dans un avenant au PAPI complet.

### Objectif 1 - Réduire la vulnérabilité des territoires

Durant le PAPI d'intention un diagnostic systémique de vulnérabilité de la vallée a été réalisé afin de mettre en avant les conséquences d'une inondation pour les trois scénarios de crue, correspondant au sous-objectif 1A de la SLGRI. Ce sont respectivement 8 actions de sensibilisation (sous-objectif 4A) et 9 actions de réduction de vulnérabilité (objectif 1) qui ont été réalisées durant ce PAPI d'intention.

De nouvelles actions seront intégrées ou poursuivies lors du PAPI complet, se traduisant en 10 actions de réduction de vulnérabilités et 9 actions de sensibilisation portées par l'Entente Oise-Aisne et planifiées au PAPI complet.

À noter également que les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de l'Oise dans le département de l'Oise, sont actuellement en cours de révision (sous-objectif 1E). Pour ce qui est de l'intégration de la résilience dans les projets urbains (sous-objectifs 1F), plusieurs démarches et réflexions ont été engagées sur la vallée de l'Oise, par le biais de la révision des PPRI et d'une démarche d'ateliers territoriaux suite à l'appel à projet national « territoires en mutations exposés aux risques » + concertation des territoires et réflexions avec OLV sur la manière de procéder pour faire du renouvellement urbain avec réduction de la vulnérabilité.

Enfin, en matière de réduction des dommages sur le patrimoine culturel (sous-objectif 1D), le premier recensement réalisé dans le cadre du TRI a été complété lors du montage du dossier PAPI d'intention, et a permis de faire figurer le patrimoine culturel se trouvant dans la zone inondable, dans le diagnostic systémique de vulnérabilité de la vallée. Il est prévu de mettre à jour le diagnostic de la vallée tout au long du PAPI complet ainsi que la base de données des enjeux, si des nouvelles données liées au patrimoine culturel sont découvertes, elles seront ajoutées. Le diagnostic de territoire réalisé dans le PAPI d'intention a recensé 9 bâtiments de patrimoine culturel en ZI sur l'ensemble du périmètre du PAPI et 5 dans le département de l'Oise

## **Objectif 2 - Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages**

L'ensemble des sous-objectifs définis dans la SLGRI de Compiègne ont été intégrés dans le programme d'actions du PAPI d'intention de la vallée de l'Oise et il en sera de même pour le PAPI complet. En particulier, les actions suivantes ont été mises en œuvre : réalisation de zonages pluviaux, création d'un Observatoire des inondations et des coulées de boues, lutte contre le ruissellement, étude d'un réseau de mesure des petits bassins versants associés à des crues rapides, étude de la reconquête des zones d'expansion de crue, identification des systèmes d'endiguement du territoire.

À noter qu'en vue de la mise en place d'une politique de réduction des inondations par la régulation des crues (sous-objectif 2A), les études de recherche de zone d'expansion des crues ainsi que l'étude relative à la mise en place d'ouvrages écrêteurs de crues comme Longueil II ont été réalisées (Artélia 2018).

## **Objectif 3 - Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés**

La SLGRI de Compiègne intègre 3 sous-objectifs spécifiques dédiés au retour à la normale après une inondation, pour lesquels des actions ont été engagées. Il s'agit en particulier de la réalisation d'un diagnostic des équipements des réseaux prioritaires, de l'identification de leur interdépendance et de l'engagement des actions de résilience (sous-objectif 3A). La collecte d'information et le diagnostic initié lors de la définition de la SLGRI ont été poursuivis à travers l'élaboration des PPRI.

Les autres objectifs sont développés dans le paragraphe « 5. Perspectives ».

## Objectif 4 - Mobiliser tous les acteurs pour consolider les gouvernances adaptées et la culture du risque

La gouvernance du PAPI est identifiée comme un aspect essentiel de sa mise en œuvre. Elle s'appuie sur une coordination des acteurs à trois niveaux :

- Comité de pilotage et comité technique (pilotage global) ;
- Des groupes de travail thématiques, et des commissions hydrographiques territorialisées (pilotage opérationnel) ;
- Pilotage spécifique de chaque action (maîtrise d'ouvrage).

En matière de développement de la culture du risque, de nombreuses actions ont été intégrées au PAPI d'intention à destination de divers publics : citoyens, scolaires, acteurs économiques, établissements sanitaires et médico-sociaux, élus et acteurs de la gestion de crise. En complément, ont d'ores et déjà été réalisées :

- Le développement et la diffusion du jeu « inondation » (par le biais de l'Union Régionale Des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE)) ;
- Les animations réalisées par l'URCPIE Picardie : écriture et représentations de pièces de théâtre, soirées ciné, café-débat, etc. ;
- Le développement et la diffusion du jeu « crue et d'eau » (EPTB Entente Oise Aisne (EOA)).

Les actions de sensibilisation dans le PAPI complet seront similaires à celles portées dans le PAPI d'intention. La volonté est d'intégrer l'ensemble des acteurs. Des sensibilisations scolaires sont prévues, des sensibilisations d'acteurs à la gestion de crise, à la prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme, le grand public au travers des balades découvertes, des vidéos communications, mais aussi la poursuite de poses de repères de crues. Une nouvelle action s'inscrit auprès des établissements médico-sociaux pour la prise en compte du risque et de ses conséquences sur leurs établissements.

La convergence des actions et de la prise de compétence GEMAPI ont permis de renforcer l'association des acteurs dans la gestion du risque d'inondation.

## 5. Perspectives pour la suite de la mise en œuvre de la SLGRI

Plusieurs actions relatives aux 4 objectifs du PGRI sont inscrites dans la SLGRI et déclinées dans le cadre du PAPI d'intention, avec pour perspective leur approfondissement et leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre du PAPI complet :

- Objectif 1 : Concernant la réduction de l'impact des inondations sur le logement (sous-objectif 1B), la réalisation des diagnostics de vulnérabilité est prévue dans le cadre du PAPI d'intention, avec la définition de programmes de travaux d'adaptation du bâti du patrimoine des bailleurs sociaux qui seront réalisés lors du PAPI « complet ». De manière similaire, la réduction du risque de pollution liée à une inondation (sous-objectif 1B.5) est retranscrite dans le PAPI d'intention par la réalisation de diagnostic de vulnérabilité, mais les actions pour concourir opérationnellement à la réduction de ce risque seront déployées dans un second temps, dans le cadre du PAPI complet.

- Objectif 2 : le PAPI d'intention a permis d'approfondir les études d'orientation, notamment sur l'augmentation des capacités du site de régulation des crues de Longueil-Sainte-Marie et de vérifier la faisabilité des projets. Le PAPI complet aura vocation à engager les études complémentaires et, le cas échéant, les travaux.
- Objectif 3 : Une démarche partenariale avec les opérateurs de réseaux a été poursuivie dès le PAPI d'intention afin de mettre en place des conventions de partage de données relatives aux défaillances de leurs réseaux et infrastructures. Ces travaux préparent l'élaboration de programmes d'actions de désensibilisation des installations, qui seront consolidées dans le PAPI complet.

Le partage s'est fait avec les opérateurs de réseaux électriques (ENEDIS et SICAE) lors du diagnostic de la vallée, hors conventionnement. Nous avons sollicité un portage par les services de l'Etat (DREAL) pour une meilleure mobilisation des gestionnaires de réseaux, comme cela a été fait en IDF.

Concernant la promotion de la résilience des entreprises et l'identification des entreprises volontaires à la réduction de la vulnérabilité (sous-objectif 1B.4) : les différentes pistes d'actions identifiées dans la SLGRI ont été traduites au sein du PAPI d'intention en particulier par le biais de l'élaboration et la diffusion d'un kit de communication dédié aux activités économiques, l'élaboration d'un outil d'autodiagnostic des entreprises et le développement de systèmes d'alerte en masse. Le PAPI complet pourra renforcer ces dispositifs et élargir leur diffusion.

Pour le sous-objectif 3B « Se préparer à la gestion de crise pour raccourcir le délai de retour à la normale » : plusieurs actions du PAPI d'intention faisaient directement référence à ce sous-objectif, notamment concernant la préparation à l'échelle communale (par le biais des plans communaux de sauvegarde, et l'émergence de plans intercommunaux de sauvegarde), ou à l'échelle des établissements sanitaires et médico-sociaux (par le biais de la réalisation de plans d'urgence).

Afin d'accompagner les gestionnaires de crise liée aux inondations, l'Entente a développé une plateforme web d'anticipation des crues : **Castor futé**.

Cette plateforme va permettre **d'avoir accès à une cartographie d'enjeux recensés par l'Entente** (bâtiments publics, activités économiques, routes, habitations, réseaux électriques...) et **potentiellement impactés par une crue en cours avec une anticipation à 24 h, 48 h et 72 h sur les communes riveraines des rivières Oise, Aisne et Serre**.

Les cartographies ainsi qu'un tableau listant les enjeux potentiellement impactés sont téléchargeables depuis la plateforme. **Les cartographies sont** basées sur les prévisions de pluie transmises par Météo France et sur le modèle de propagation des crues exploité par l'Entente. Ce site est destiné à fournir **un service d'aide à la gestion de crise**.

L'ensemble des informations est exclusivement réservé aux gestionnaires de crise et non au grand public. Cet outil se veut être **complémentaire du site Vigicrues et ne se substitue en aucun cas aux prévisions de crues des services de l'Etat**.

La mise en œuvre du PAPI complet est en cours : elle a pour vocation à poursuivre la réalisation d'actions contribuant aux objectifs des SLGRI du territoire. Ce PAPI complet intégrera les études complémentaires nécessaires mais aussi des programmes de travaux.

Parallèlement, l'opportunité de réviser les SLGRI sera examinée au regard des priorités et dynamiques mises en évidence par le PAPI d'intention. Dans cette perspective, un renforcement spécifique des actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des entreprises et particuliers pourra être engagé dans le cadre du PAPI complet.